

Le 6 décembre début des discussions salariales

Le ministre de la Fonction publique ouvrira une série de rencontres qui débuteront le 6 décembre. Les documents reçus par les fédérations de fonctionnaires s'intitulant "évolutions du pouvoir d'achat" mélangent les trois volets, action sociale, statutaire (grille du C) et salarial. S'agissant des augmentations salariales proprement dites, aucun chiffrage n'est encore avancé par le ministre.

L'UFFA-CFDT affirmera en préalable que les propositions sur l'action sociale doivent constituer un domaine de négociations à part entière et ne pas intégrer celui visant à l'évolution du pouvoir d'achat.

L'UFFA-CFDT publiera dès le début de la semaine prochaine ses commentaires et ses propositions que la fédération publiera sur son site.